

## Bulletin d'inscription – MELDEBOGEN

(à compléter par chacun des participants pour le 6h marche athlétique par équipe)

**Cochez** l'épreuve choisie :

Epreuves	Catégories ou années concernées	Tarifs jusqu'au 09/10 inclus	Tarifs après le 09/10
24h marche athlétique licencié(e) 14/10/2023 13h	Espoirs à Masters H et F (2004 et avant)	40 euros	70 euros
24h marche athlétique non licencié(e) 14/10/2023 13h	Espoirs à Masters H et F (2004 et avant)	55 euros	80 euros
6h marche athlétique individuel licencié(e) 15/10/2023 7h	Espoirs à Masters H et F (2004 et avant)	20 euros	35 euros
6h marche athlétique individuel non licencié(e) 15/10/2023 7h	Espoirs à Masters H et F (2004 et avant)	25 euros	40 euros
6h marche athlétique équipe 15/10/2023 7h	Espoirs à Masters H et F (2004 et avant)	25 euros	40 euros
10km marche athlétique licencié(e) 15/10 9h	Juniors à Masters H-F (2006 et avant)	5 euros	5 euros
10km marche athlétique non licencié(e) 15/10 9h	Juniors à Masters H-F (2006 et avant)	7 euros	7 euros
5km marche athlétique 15/10 10h	Cadets à Masters H-F (2008 et avant)	Gratuit	Gratuit
3km marche athlétique 15/10 10h	Minimes H et F (2009-2010)	Gratuit	Gratuit
2km marche athlétique 15/10 10h30	Benjamin(e)s (2011-2012)	Gratuit	Gratuit
1km marche athlétique 15/10 11h	Poussin(e)s (2013-2014)	Gratuit	Gratuit

### Avenant au règlement :

- Pour les épreuves de 1, 2, 3, 5 et 10km marche athlétique, les genoux doivent être visibles et découverts. (**Ne concerne pas la marche allure libre**).
- Les marcheurs plus lents doivent laisser passer les marcheurs plus rapides.
- Le parcours emprunte les trottoirs rue du Hohwald entre la rue de l'Andlau et la rue des Boulangers.
- Seuls marcheurs allure libre peuvent emprunter les trottoirs tout le long du parcours.

Nom – Name : .....

Prénom - Vorname:..... Année de naissance – Geburtsjahr : .....

Nationalité : ..... Sexe – Geschlecht : .....

Adresse : .....

Ville- Stadt : .....

Pays – Land : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Date de naissance : .....

Numéro de licence : .....

Club – Verein : .....

Le bulletin d'inscription n'est validé qu'accompagné du règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'IBAL (sauf pour les participants étrangers qui paieront sur place). Il doit être envoyé à : Sylvie MAISON 3 rue Gounod 67640 Lipsheim

*Pour les athlètes non licenciés à la FFA ou à une fédération affiliée à l'IAAF, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, datant de moins d'un an, doit être joint à la présente inscription.*

Pour les participants mineurs : Je, soussigné, représentant majeur de l'enfant désigné ci-dessus autorise sa participation à la marche athlétique déchargeant la responsabilité de l'organisation.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Nom et signature

Pour le 6h marche athlétique par équipe :

Nom de l'équipe :

Responsable de l'équipe :

Nombre de relayeurs (2 ou 3) :

Pour tous : Je reconnais avoir lu le règlement (**règlement consultable sur la page Facebook 24h de marche de Lipsheim ou en bas de la page d'accueil du site [www.marchons.com](http://www.marchons.com)**) et son avenant noté plus haut et les accepte,

Date et signature (*Datum und Unterschrift*)